

# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION:  
à La Haye, Lange Akkerendijk,  
devisiers de l'ancien hôtel de la Cour.  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES,  
chez M. Van Weelden, libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent  
être envoyés à la direction francs de port.

TABLEAU DE L'ABONNEMENT.  
La Haye. Provinces.  
un an . . . 28 fl. 30 fl.  
six mois . . . 14 » 15 »  
trois mois . . . 7 » 8 »  
Prix des insertions.  
Les premières lignes à 50 centimes  
supplémentaires et 10 centimes en sus.

## LA HAYE 1<sup>er</sup> Juillet. Finances de Belgique.

Le *Monitor Belge* publie un avis de M. le ministre des finances, relativement à l'emprunt de 84,656,000 francs. Voici ce que le ministre des finances informe les intéressés, conformément à l'article 11 de l'arrêté royal du 16 juin 1844, pris en vertu de la loi du 22 mars précédent, que le montant total de l'emprunt de 84,656,000 francs s'élève à la somme de 188,125,000 francs, valeur nominale (formant, au total, un capital de 188,125,000 francs, et qui donne pour chaque mille francs de souscription un prorata de 450 francs).

Dans un de ses derniers numéros l'*Indépendance Belge* contenait l'article suivant, au sujet de cet emprunt dont la soumission favorable n'était pas encore connue alors :

Quelques journaux parlent d'ordres considérables de souscription au nouvel emprunt, repus, disent-ils, par certains agents de change et certains banquiers de cette ville. Suivant d'autres journaux, deux agents de change seraient chargés de souscrire à eux seuls, pour la totalité de l'emprunt, et il faudrait attendre à voir les souscriptions s'élever au double de la somme demandée. Nous rapportons ces bruits sans vouloir en aucune façon en garantir l'exactitude. Nous n'avons aucun moyen de vérifier le résultat de la souscription, et le jour où elle a été ouverte, nous aurons dit que son succès nous paraissait certain. Nous nous tenons en garde contre toute exagération à cet égard, et nous craignons qu'en définitive cela ne finisse par être une simple spéculation. Il nous paraît d'ailleurs difficile de croire que des agents de change ou des banquiers qui auraient reçu des ordres de souscription, en aient fait quelque chose de plus que leur intérêt leur commande de faire de leur mieux pour ne pas faire rétrograder la part à l'acheteur.

Le point principal dans tout cela, c'est la réussite par le fait de la souscription. Or, il nous semble évident qu'on ne peut avoir à cet égard le moindre doute. Des efforts ont été faits pour effrayer les rentiers et les capitalistes; on peut dire, dès à présent, qu'ils sont déçus. La hausse qui a été provoquée a fait les progrès sur lesquels on comptait probablement; les obligations des anciens emprunts offertes en vente ont trouvé rapidement des acheteurs, et il serait fort possible qu'on ait pu à ce moment retourner ceux-là mêmes qui ont poussé à la baisse, et leurs rachats réels dépasser leurs ventes ostensibles. Ces derniers jours sont réputés de bonne guerre en matière de spéculation; mais sont même qualifiés d'habileté lorsqu'ils ont réussi à faire monter et donc nous avons quelque influence sur les porteurs de titres des anciens emprunts ou du nouveau, nous les engagerions très-fort à se garder, à ne pas se laisser influencer par les variations des cours, et surtout à ne pas se désoliser de leurs titres, dans l'espoir de les revendre plus tard à des prix plus bas.

C'est l'avenir et la position financière de la Belgique qu'il faut envisager, et sous tous ces rapports il n'y a que de la hausse à prévoir sur les fonds nationaux. On n'aperçoit dans le monde politique aucune question de nature à troubler de sitôt la bonne harmonie des grandes puissances; jamais depuis quinze ans, les

éventualités d'une conflagration n'ont été plus faibles, plus éloignées; au nord comme au midi, tout est calme, tranquille, les idées pacifiques étendent chaque jour leur empire; partout, en outre, on remarque une reprise générale dans le mouvement des affaires commerciales, et ce n'est certainement pas en Belgique que l'amélioration est la moins sensible.

D'autre part, le mouvement de hausse des fonds publics est si prononcé, qu'en France, malgré le menaçant incessant d'un remboursement, le 5 p. c. est au-dessus de 122, le 4 p. c. à 113. La sécurité dans l'avenir est telle, que l'expédition contre le Maroc et le commencement des hostilités n'ont provoqué qu'une baisse de quelques centimes dans les fonds, et ce n'est qu'après la fermeture et de cette date à cette date, que les fonds ont remonté d'avril en est une preuve remarquable; il nous paraît également de recevoir une hausse sans interruption des opérations financières faites par le gouvernement des Pays-Bas, et qui déjà ont porté le 3 p. c. au pair, avec un succès complet; et comme les conversions se font actuellement en Hollande, en 4 p. c., les obligations du nouvel emprunt belge porteront en définitive un intérêt plus fort que celui des fonds d'Angleterre, de France, de Hollande et de Prusse.

Ainsi, sécurité parfaite, et intérêt relativement très-élevé, voilà les avantages qu'offre le nouvel emprunt. Il n'en faut certes pas plus pour éloigner toute espèce de doute sur sa réussite et pour attirer vers lui, s'il en était besoin, les capitaux étrangers.

### Renouvellement du cartel entre la Prusse et la Russie.

Il n'y a plus aucun doute, que le cartel entre la Prusse et la Russie a été renouvelé; la Prusse y était nécessairement plus intéressée que la Russie. Cette dernière puissance a assez de ressources pour suppléer à la désertion, tandis que la Prusse songe avec une certaine inquiétude par quels moyens elle pourra, à la longue, assurer l'existence des déserteurs. D'ailleurs ceux-ci sont, pour la plupart des vagabonds, gens impropres à des occupations pacifiques, et par conséquent même dangereux pour la sûreté de l'état. Ainsi la Prusse, en se libérant à conclure un nouveau cartel, n'a cédé dans cette affaire qu'à la force des circonstances politiques, qui sont les plus puissantes que les principes politiques.

D'un autre côté on écrit de Krotoschin qu'un ordre du président supérieur de la province de Posen, en date du 18 juin, ordonne tout déserteur russe ou polonais qui entrera dans la province, sera immédiatement déporté.

### Parlement britannique.

Lord Wellington, en réponse au comte de Radnor, s'est rejeté, comme sir James Graham, sur la légalité d'une violation qu'autorisait le décret de la reine Anne; de singuliers aveux se sont produits à ce sujet. Le comte de Tancarville, entre autres, a dit avoir entre les mains un grand nombre de pièces justificatives émanant de la direction des postes: il a exhibé de ce dossier volumineux une dépêche signée de M. Fox, qui autorise l'ouverture des lettres de tous les ministres étrangers, sans exception. Le comte d'Haddington, premier lord de l'Amirauté a été plus loin: non-seulement il a parlé de cet abus comme d'une chose fort naturelle, consacrée par l'usage et la tradition, mais encore il a déclaré que le secrétaire d'état pouvait indistinctement violer toutes les correspondances, viussent-elles de

l'intérieur ou de l'extérieur, et a terminé en demandant aux membres le droit de limiter ce scandale. Après des observations aussi catégoriques, la chambre s'est ajournée sans voter sur la motion du comte de Radnor.

Le marquis de Clanricarde a signalé l'absence de la loi de l'abolition de la loi des pauvres en Irlande. Le duc de Wellington a répondu la justice de ses réclamations et a fait connaître que le gouvernement se proposait d'y satisfaire, sitôt qu'il connaîtrait le travail de la commission d'enquête.

La discussion sur le projet de loi relatif aux sucres a été proposée annuellement par M. Villiers, a été reprise mercredi, ainsi que nous l'avons annoncé. Le comte de Radnor, du *Times*, la chambre, de même que le comte de Radnor, paraissait fort indifférente à ce sujet qui a été terminé par le rejet de la proposition de M. Villiers par 329 voix contre 124.

La troisième lecture a eu lieu du bill qui réduit les droits sur les sucres, provenant des contrées où cet article est fabriqué par des hommes libres. M. Hawes a saisi cette occasion pour accuser le gouvernement d'inconséquence, puisqu'il excepte de la réduction accordée les sucres provenant des états de l'Amérique du Sud, tandis qu'il y admet les sucres importés de Java où l'esclavage est en vigueur; sur ce, M. Gladstone, ministre du commerce, a observé que l'esclavage existant à Java n'est qu'une domesticité, les journaliers ayant la faculté de quitter leurs maîtres quand ils veulent, excepté dans le cas où ils sont engagés pour un laps de temps déterminé. Le bill a été adopté.

### Chambres françaises.

Le ministère a éprouvé le 29 un échec au sujet du tracé du chemin de fer du Nord qui a été adopté, malgré lui, par Lille et Hazebrouck; M. Martin du Nord et la commission s'étant déclarés pour Ostricourt sur Hazebrouck, sans toucher Lille. Il paraît qu'une compagnie exclusivement anglaise offre de se charger de l'exploitation de l'embranchement d'Amiens à Hazebrouck en faisant à ses frais tous les travaux. Cette compagnie est, comme on sait, celle du South-Western, chemin de fer anglais qui va de Londres à Fulkham. Mais on s'attend à ce que sur le point de cette compagnie à accepter une telle proposition, elle devra se retirer. Qu'il en soit, c'est un échec pour le ministère. M. Barde a présenté un amendement tendant à obliger le ministre à consentir cette concession pour 99 ans. Cet amendement renvoyé à la commission, a été adopté à la séance de ce jour.

Le projet de loi relatif au chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique, avec embranchement sur le littoral de la Manche, a été voté vendredi par la chambre des députés. L'ensemble a donné 227 boules blanches et 42 boules noires. M. Michaux, après avoir autorisé l'état à exploiter les chemins belgiques, a statué que des ordonnances régleront les conditions de l'exploitation; elle a ensuite accordé, à cet effet, une allocation de 10 millions sur l'exercice de 1844, et de 4 millions sur celui de 1845.

Un incident curieux a signalé la fin de la séance.

## LE JUIF ERRANT.

Je te prie d'accepter la dédicace de ce livre, mon cher Camille; c'est un hommage d'autant plus sincère, qu'il est aussi un témoignage de vive reconnaissance. Tu m'as publié jamais combien vos excellents travaux, fruit d'une longue et pénible expérience, ont servi pour mettre ça et là, en relief et en mouvement, dans un modeste livre de conteur) quelques faits consolans ou terribles, que l'humanité, de près ou de loin, à la question de l'organisation du travail, se sentait brûlante, qui bientôt donnera toutes les autres, parce que, pour les masses, c'est une question de vie ou de mort.

Si, par opposition, j'ai peint ailleurs les effrayantes conséquences de l'oubli de toute justice, de toute charité, de toute sympathie envers ceux qui, depuis longtemps voués à toutes les privations, à toutes les misères, à toutes les douleurs, ne réclamant que le droit au travail, c'est-à-dire à une juste proportion, proportionnée à leurs rudes labeurs et à leurs modiques besoins, pour qu'ils soient encore rendues!

Si, par opposition, j'ai peint ailleurs les effrayantes conséquences de l'oubli de toute justice, de toute charité, de toute sympathie envers ceux qui, depuis longtemps voués à toutes les privations, à toutes les misères, à toutes les douleurs, ne réclamant que le droit au travail, c'est-à-dire à une juste proportion, proportionnée à leurs rudes labeurs et à leurs modiques besoins, pour qu'ils soient encore rendues!

Si, par opposition, j'ai peint ailleurs les effrayantes conséquences de l'oubli de toute justice, de toute charité, de toute sympathie envers ceux qui, depuis longtemps voués à toutes les privations, à toutes les misères, à toutes les douleurs, ne réclamant que le droit au travail, c'est-à-dire à une juste proportion, proportionnée à leurs rudes labeurs et à leurs modiques besoins, pour qu'ils soient encore rendues!

Si, par opposition, j'ai peint ailleurs les effrayantes conséquences de l'oubli de toute justice, de toute charité, de toute sympathie envers ceux qui, depuis longtemps voués à toutes les privations, à toutes les misères, à toutes les douleurs, ne réclamant que le droit au travail, c'est-à-dire à une juste proportion, proportionnée à leurs rudes labeurs et à leurs modiques besoins, pour qu'ils soient encore rendues!

des, que sépare l'étroit canal de Behring.

Le mois de septembre touche à sa fin. L'équinoxe a ramené les ténèbres et les tourmentes boréales; la nuit va bientôt remplacer un de ces jours polaires, si courts, si lugubres...

Le ciel, d'un bleu sombre violacé, est faiblement éclairé par un soleil sans chaleur, dont le disque blafard, à peine élevé au-dessus de l'horizon, pâlit devant l'éblouissant éclat de la neige qui couvre à perte de vue l'immensité des steppes.

Au nord, ce désert est borné par une côte hérissée de roches noires, gigantesques; au pied de leur entassement titanique, est enchaîné cet océan pétrifié, qui a pour rivages des montagnes de montagnes de glace, dont les cimes bleues se dressent dans une brume neigeuse.

A l'est, entre les deux pointes du cap Behring, confin oriental de la Sibirie, on aperçoit une ligne d'un vert obscur, où se charrient lentement d'énormes glaçons blancs. C'est le détroit de Behring.

Enfin, au-delà du détroit, et le dominant, se dressent les masses granitiques du cap de Galles, pointe extrême de l'Amérique du Nord.

Ces latitudes désolées n'appartiennent plus au monde habitable; par leur froid terrible, les pierres éclatent, les arbres se fendent, le sol se crevasse en lançant des gerbes de paillettes glacées.

Nul être humain ne semble pouvoir affronter la solitude de ces régions de frimas et de tempêtes, de famine et de mort...

Pourant... chose étrange, on voit des traces de pas sur la neige qui couvre ces déserts, dernières limites des deux continents, divisés par le canal de Behring.

Du côté de la terre américaine, l'empreinte des pas, petite et légère, annonce le passage d'une femme... Elle s'est dirigée vers les roches d'où l'on aperçoit au-delà du détroit les steppes neigeuses de la Sibirie.

Du côté de la Sibirie, l'empreinte plus grande, plus profonde, annonce le passage d'un homme. Ils s'est aussi dirigé vers le détroit.

On dirait que cet homme et que cette femme arrivent ainsi en sens contraire aux extrémités du globe, on s'espère entrevoir à travers l'étroit bras de mer qui sépare les deux mondes!

Chose plus étrange encore! cet homme et cette femme ont traversé ces solitudes pendant une horrible tempête...

Quelques noirs mêlés centenaire, pointant vaguement ça et là, dans ces déserts, comme des croix dans un champ de repos, ont été arrachés, brisés, emportés au loin par la tourmente.

A cet ouragan furieux, qui déracine les grands arbres; qui ébranle les montagnes de glace, qui les heurte masse contre masse, avec le fracas de la foudre, à cet ouragan furieux ces deux voyageurs ont fait face.

Il lui ont fait face, sans dévier un moment de la ligne invariable qu'ils suivent... on le devine à la trace de leur marche égale, droite et ferme.

Quels sont donc ces deux êtres, qui cheminent toujours calmes au milieu des convulsions, des bouleversements de la nature?

Hasard, vouloir ou fatalité, soudain, comme si par magie, deux saillants forment une croix, comme si par magie, deux saillants forment une croix, comme si par magie, deux saillants forment une croix...

Partout il laisse cette trace de son passage...

A voir sur la neige dure et polie, ces empreintes profondes, on dirait d'un sol de marbre creusé par un pied d'airain.

Mais bientôt une nuit sans étoiles a succédé au jour... Nuit sinistre... A la faveur de l'éclatante réfraction de la neige on voit la steppe dérouler sa blancheur infinie sous une lourde coupole d'un azur si sombre qu'il semble noir; de pâles étoiles se perdent dans les profondeurs de cette voûte obscure et glacée. Le silence est solennel.

Mais voilà que vers le détroit de Behring une faible lueur apparaît à l'horizon. C'est d'abord une clarté douce, bleuâtre, comme celle qui précède l'ascension de la lune... puis, cette clarté augmente, rayonne et se colore d'un rose léger.

Sur tous les autres points du ciel, les ténèbres redoublent; c'est à peine si la blanche étendue du désert, tout à l'heure si visible, se distingue de la noire voussure du firmament.

Au milieu de cette obscurité, on entend des bruits confus, étranges. On dirait le vol tour à tour crépitan ou apaisant de grands oiseaux de nuit qui, éperdus, rasent la steppe et s'y abattent. Mais on n'entend plus un cri.

Cette muette épouvante annonce l'approche d'un de ces imposants phénomènes qui frappent de terreur tous les êtres animés, des plus féroces jusqu'aux plus inoffensifs... Une aurore boréale, spectacle si magnifique et si fréquent dans les régions polaires, va se manifester tout à coup...

A l'horizon se dessine un demi-globe d'éclatante clarté. Du centre de ce foyer éblouissant, deux immenses colonnes de lumière, qui s'élevaient à des hauteurs incalculables, illuminent le ciel; le terre, la mer, la montagne, les reflets ardents comme ceux d'un incendie glissent sur la neige du désert, empruntent la cime bleue des montagnes de glace, et colorent d'un rouge sombre les hautes roches noires des deux continents.

Après avoir atteint ce rayonnement magnifique, l'aurore boréale pâlit peu à peu, ses vives clartés s'éteignent dans un brouillard lumineux.

A ce moment, grâce à un singulier effet de mirage, on voit dans ces latitudes, quoique séparée de la Sibirie par la largeur d'un bras de mer, la côte américaine sembler tout à coup se rapprocher, qu'on aurait cru pouvoir jeter un pied de l'un à l'autre monde.

Alors au milieu de la vapeur transparente et azurée qui s'étendait sur les deux terres, deux figures humaines apparaissent.

Adieu, mon ami, vous dédie ce livre, à vous, artiste si éminent, à vous, un des meilleurs écrivains et des meilleurs esprits que je connaisse, c'est dire qu'à défaut de talent, on trouvera du moins dans mon œuvre de salutaires tentatives et de généreuses convictions.

Paris, 25 juin 1844.

Tout à vous,

EUGÈNE SUE.

PROLOGUE.

LES DEUX MONDES.

L'océan polaire entoure d'une ceinture de glace éternelle, les bords déserts de la Sibirie et de l'Amérique du nord!... Ces dernières limites des deux mon-

PROLOGUE.

LES DEUX MONDES.

L'océan polaire entoure d'une ceinture de glace éternelle, les bords déserts de la Sibirie et de l'Amérique du nord!... Ces dernières limites des deux mon-

Malesherbes rappelle une phrase prononcée récemment dans la chambre des communes, et de laquelle il résulterait que le gouvernement français ne respecte pas le secret des lettres. Il a invité le ministre à donner, sur ce point, un démenti formel à la presse qui a publié cette phrase. M. Guizot n'est pas allé au-delà de déclarer qu'en fait, comme en droit, le secret des lettres est complètement respecté en France.

### Chambres de Paris.

Le sénat a entendu samedi le rapport de la commission qui a été chargée d'examiner le projet de loi sur les pensions civiles et ecclésiastiques. Ce rapport, le plus remarquable assurément qui ait été présenté au sénat, est dû à M. de Haussy; la lecture a duré près de deux heures.

Le sénat a ensuite entendu le rapport de la commission qui a été chargée d'examiner le projet de loi sur les pensions civiles et ecclésiastiques. Ce rapport, le plus remarquable assurément qui ait été présenté au sénat, est dû à M. de Haussy; la lecture a duré près de deux heures.

L'honorable sénateur a présenté ensuite le rapport du projet de loi relatif aux pensions des ministres, et, au nom de la commission, il en a proposé également l'adoption. Dans le reste de la séance, le sénat a adopté cinq des petits projets de loi dont il est ainsi.

Le Journal du Hâvre contient la nouvelle suivante reproduite par plusieurs journaux français :

C'est ainsi qu'après l'arrivée du paquebot de Southampton, le bruit s'est répandu qu'une dépêche télégraphique parvenue à Portsmouth, au moment du départ du bateau, annonçait la mort du roi de Hanovre, duc de Cambridge et pair d'Angleterre.

Ce journal est évidemment dans l'erreur; le texte même de la nouvelle l'indique suffisamment. Le roi de Hanovre est duc de Cumberland et non de Cambridge. Avant de publier ou de reproduire des nouvelles d'une nature aussi grave, il conviendrait au moins de prendre des informations plus exactes et de songer à ce qu'on écrit. Il s'agit probablement du frère de S. M. le roi Ernest, qui est duc de Cambridge et comme tel pair d'Angleterre.

### Nouvelles d'Amérique.

D'après les dernières nouvelles des Etats-Unis, datées du 5 juin, le président a communiqué au Sénat d'autres documents relatifs à la question du Texas. Il résulte de ces pièces, dit le Times, que l'Union s'était engagée envers le Texas et à la demande de cet état, à le soutenir, contre le Mexique comme une stipulation préalable, et sine qua non, avant l'ouverture de toute négociation. Cette mesure avait rencontré une opposition véhémente dans la Caroline du Sud.

On lit dans le Houston-Telegraph qu'une collision a eu lieu entre les Mexicains et les Texiens, près de Corpus-Christi : huit Mexicains ont été tués. On pense généralement que le traité avec les Etats-Unis n'aura pas lieu. Le Mississippi a débordé; l'eau est montée dans Illinois-Town jusqu'à la hauteur du premier étage. Le village de Cahokia a disparu complètement sous les eaux. On craint d'immenses désastres. Toutes les récoltes le long de la rivière des Arkansas ont été détruites; la perte s'évalue à 50 ou 100,000 dollars.

On lit dans le Morning Herald : Des navires dans le golfe de Jérémie avec des nouvelles de cette ville. Il y a maintenant quatre partis bien distincts à Jérémie, et tous les quatre cherchent à se saisir des rênes de l'état. Jérémie est toujours dans un état d'anarchie complète; on se bat presque chaque jour.

Des nouvelles de Port-aux-Princes, que nous recevons par voie de France, contiennent, sur la situation de St-Domingue, des renseignements plus rassurants que ceux qui ont été donnés dans les journaux anglais. Ces lettres portent la date du 24 mai dernier, en voici la substance. L'ordre public était tranquille, les esprits se rassuraient et l'on commençait à reprendre confiance dans le gouvernement du général Canning et de son ministre. Hébert avait fait sa soumission; on était persuadé que les troubles sur les autres points de l'île seraient bientôt apaisés. Les blancs n'étaient nullement inquiétés au port au prince. Les navires français débarquaient leurs marchandises et les affaires commerciales, quoique se ressentant

de la secousse causée par les événements politiques, avaient repris leur cours.

### Nouvelles de France.

Paris, 29 juin.

Le Moniteur a publié le rapport détaillé du maréchal Bugeaud sur le combat qu'il a eu le 15 juin contre les Marocains. Il ne nous apprend rien de nouveau, si ce n'est que parmi les troupes qui ont combattu l'attaque de trouvant 2,500 cavaliers de la garde marocaine, ce qui n'est accordé guère avec le désir que paraît avoir l'empereur de conserver la paix avec la France.

Il paraît qu'Abd-el-Rhaman est tout à fait dominé par Abd-el-Kader qu'il a, dit-on, nommé kalife de l'est de son empire. Les dernières nouvelles confirment ce qu'on avait dit de l'apparition de l'émir sur le territoire français. Il y est rentré, à ce qu'on lit, à la tête de 1,500 cavaliers marocains et non pas de 15,000 Arabes comme on l'avait dit d'abord. Après avoir passé les lignes françaises, Abd-el-Kader a rançonné différentes tribus.

Une lettre d'Alger en date du 10 juin, annonce que le général marocain qui a attaqué les troupes françaises a été destitué par l'empereur, qui, suivant cette lettre, se montre plus porté à la paix, par suite sans doute, des remontrances de la Grande-Bretagne et de la leçon que ses troupes ont reçue à leur 1<sup>re</sup> rencontre avec des soldats européens.

L'odieuse perfidie des troupes marocaines et le combat du 10 juin, dit le Journal des Débats, ont rendu la difficulté en quelque sorte inextricable. On est toujours persuadé que tout se fait contre la volonté de l'empereur; mais, lorsque sa propre garde se précipite en avant, au lieu de contenir les tribus indisciplinées, à qui peuvent servir les protestations et les stipulations d'un souverain qui n'est plus le maître chez lui, et dont les troupes suivent désormais l'impulsion de l'ambitieux Abd-el-Kader.

On a distribué aux députés, dit la Presse, le rapport de M. Dagnézet sur le projet de loi relatif aux réfugiés étrangers. Au 1<sup>er</sup> janvier 1844, il y avait en France : 4,800 réfugiés subventionnés; 9,494 non subventionnés; en tout, 14,264 individus appartenant à diverses catégories, dont les principales sont, comme précédemment, celles des Espagnols, Polonais, Italiens et Allemands. Chaque session voit se renouveler, avec la promulgation de la loi de police de 1842, la demande de crédits considérables applicables aux réfugiés. Celui voté pour l'exercice 1844 est de 2,150,000 fr. Ce crédit est proposé pour 1845, avec une diminution de 300,000 fr. La commission, d'accord avec les précédentes commissions, est d'avis que le gouvernement modère désormais ses secours et réduise les subsides, par le motif que la situation des réfugiés en France est changée. Ce vœu de la commission se fonde principalement sur ce que l'immigration en France a coûté à l'état, depuis 1831, plus de 40 millions.

Le conseil-général de la Banque de France vient de fixer à quarante-neuf francs le dividende du premier semestre 1844.

Le personnel de la marine française se compose de 1,618 officiers maritimes de toutes professions, 13,011 matelots de trois classes, 4,736 apprentis marins et mousses, 1,454 individus attachés aux vivres, infirmiers, etc.; 4,560 équipages, provisoirement à terre; en tout, 25,379 hommes, dont la solde et l'entretien est de 23,998,500 fr. par an.

En se reportant à l'organisation maritime de 1732, on voit que l'effectif des officiers de la flotte était, à cette époque, le même que celui d'aujourd'hui; seulement, une modification a été faite dans le cadre de ces officiers.

Une ordonnance royale de 1842 a porté le nombre des lieutenants de vaisseau de 500 à 600; et a réduit, en même temps, celui des enseignes de 600 à 500.

L'état des récoltes, en France, est généralement satisfaisant. Les blés sont beaux, bien qu'ils aient souffert dans plusieurs localités. On dit que le grain sera excellent, mais que l'on retirera peu de paille. Une légère tendance à la baisse s'est déjà manifestée sur quelques marchés.

### Nouvelles d'Italie.

Ces jours derniers, le gouvernement pontifical a adressé aux cabinets de Vienne, de Paris et de Londres un mémorandum par lequel il se défend au long des reproches qu'une administration défectueuse aurait causé la fermentation des esprits dans l'église. On tâche d'y prouver par des faits que le gouvernement pontifical n'a pas introduit moins d'utiles réformes qu'aucun autre état de l'Europe et qu'il se propose sérieusement de continuer à marcher dans la voie du progrès.

On écrit de Turin, le 10 juin. Notre cour a pris le jour pour quinze jours, à l'occasion de la mort du duc d'Angouleme. La nouvelle d'une rupture entre la France et le Maroc a décidé notre gouvernement à envoyer une flottille dans les eaux de Tanger pour protéger notre commerce. En conséquence, des ordres ont été expédiés pour Cagliari, où est mouillée l'escadre qui était destinée à agir contre Tunis.

### Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 12 juin.

Lundi dernier, 10 juin, le sultan est rentré dans sa capitale de retour de sa petite excursion. Dès que le pyroscaphe qui portait a été en vue, les batteries de toute la capitale ont mené sur tous les points un feu roulant qui a duré près d'une demi-heure et qui s'est répété ensuite à trois reprises de journée. La frégate à vapeur l'Essore-Djedid, sur laquelle se trouvait S. H. s'avançait majestueusement à demi-marche, suivie de deux autres steamers turcs; elle a doublé lentement la baie de la Corne d'Or, et, arrivée devant l'office sanitaire, s'est arrêtée pour donner le temps aux préposés de la quarantine de faire la visite de rigueur.

Partout le sultan a été reçu avec empressement de son voyage, partout aussi il a donné des marques de sa munificence et des assurances de sa sollicitude pour son peuple, affecté de répéter dans toutes les villes qu'il a visitées, qu'il ne faisait aucune distinction entre eux, qu'ils étaient tous également les serviteurs de Dieu et les sujets d'un même souverain, les enfants d'un même père. C'était d'ordinaire le Pacha qui portait la parole au nom de sa haute cour et en sa présence. Cet adroit ministre, en mettant dans la bouche du sultan des paroles si avancées, si conformes aux vrais intérêts de l'empire, et à la volonté de l'Europe, mais qui le sont si peu à l'opinion générale de la nation musulmane et aux exemples donnés dans les derniers temps par le gouvernement lui-même, espère sans doute calmer un peu l'animosité de l'Europe contre la Turquie, et en s'attribuant tout le mérite de discours si louables, sentimens si nobles, atténuer l'hostilité personnelle soulevée contre lui en Europe par la question des renégats et les persécutions par lui dans la bouche du sultan aux soldats de Kaboul et de Tebifik.

Lundi dernier, le bateau Salonique a apporté 70 chefs de famille, pieds et poings liés. Ils ont été écroués aux prisons du raskerat, et on ignore encore ce qui sera statué sur leur sort. Les dernières nouvelles de l'Albanie continuent à représenter l'état de cette province comme de plus en plus satisfaisant; la pacification s'opère et la tranquillité et la confiance se rétablissent insensiblement parmi la population.

Il paraît que la diplomatie va de nouveau être saisie sérieusement des affaires de Syrie; déjà nous avons eu quelques symptômes qui nous indiquent que l'Europe veut revenir sur les arrangements consentis en dernier lieu à titre d'essai pour ce qui concerne l'administration de la montagne du Liban. C'est le cabinet de Vienne qui a pris l'initiative dans ce nouvel incident. M. le comte de Sturmer a déjà eu plusieurs entrevues extrêmement vives avec le ministre des affaires étrangères pour cette question; en dernier lieu, M. le baron de Bunsen, également reçu des instructions de son gouvernement pour joindre au représentant de l'Autriche dans cette question. M. Stratford Canning restait en dehors, parce que les derniers arrangements étaient tout en faveur des Druses qui le protégeaient. M. l'ambassadeur de France, craignant de porter atteinte à la parfaite entente qui règne entre la France et l'Angleterre, surtout à Constantinople, a agi jusqu'ici avec une grande réserve et une extrême modération, qualités qui, restes, qui caractérisent dans toutes les questions la politique de ce diplomate.

Sur le cap de l'Amérique, un homme à genoux étendit les bras vers l'Amérique avec une expression de désespoir incompréhensible. Sur le promontoire américain, une femme jeune et belle répondait au geste de cet homme en lui montrant le ciel. Pendant quelques secondes, de grandes figures se dessinèrent ainsi, pâles et vaporeuses, aux dernières heures de l'aurore boréale; mais le brouillard s'épaississant peu à peu, tout disparut dans les ténèbres. Où venaient ces deux êtres qui se rencontraient ainsi sous les glaces polaires, à l'extrémité des mondes? Quelles étaient ces deux créatures, ou plutôt rapprochées par un mirage trompeur, qui dans la glace se regardaient pour l'éternité?

## LE JUIF ERRANT.

### PREMIERE PARTIE.

#### L'auberge du Faucon Blanc.

#### CHAPITRE PREMIER.

MOROK.

Le mois d'octobre 1831, touché à sa fin. Quelqu'un il soit encore jour, une lampe de cuivre à quatre bords éclairait les murailles lizées d'un vaste grenier dont l'unique fenêtre est fermée à la lumière; une échelle montante dépassait la baie d'une trappe ouverte, sert d'escalier. Et là, jetés sans ordre, sur le plancher, sont des chaînes de fer, des carreaux à points saillants, des pavillons à dents de soie, des muselières hérissées de crochets, de longues lices d'acier emmanchées de poignées de bois dans un coin, est posé un petit réchaud portatif, semblable à ceux dont se servent les plombiers pour mettre le plomb en fusion; le charbon y est empilé sur des copeaux secs; que s'écoule un feu allumé, en une seconde, cet ardent brasier.

Sur le mur de la famille d'instruments à vent, qui ressemblent à l'attirail d'un bouvier, sont quelques armes appartenant à un âge reculé. Une cotte de maille, aux anneaux à la fois si flexibles, si fins, si serrés, qu'elle ressemble à un simple tissu d'acier, est étendue sur un coffre; à côté de jambards et de brassards de fer, on voit un casque à plumes de paons; une masse d'armes, deux longues piques triangulaires à hampes de bois, à la fois solides et élégantes, sur lesquelles on remarque de riches arabesques de bois, complètent cette assemblée, un peu rajouée par deux carabines à silex, à baïonnette et amorcée.

A cet arsenal d'armes meurtrières, d'instruments barbares, se trouve étrangement mêlée une collection d'objets très-différents; ce sont de petites cuisses vitrées, renfermant des roses, des chapelets, des médailles, des Agnus Dei, des bénitiers, des images de saints encadrées. Enfin bon nombre de ces livres imprimés à Fribourg sur gros papier bleuâtre, livrés où l'on raconte divers miracles modernes, où l'on cite une lettre autographe de J.-C. adressée à un fidèle; ou l'on voit enfin pour les années 1531 et 1532 les prédictions les plus effrayantes contre la France impie et révolutionnaire.

Cette toile porte cette inscription : Une de ces peintures sur toile, dans les ateliers orientaux devant de leurs théâtres forains, est suspendue à l'une des poutres transversales de la toiture, sans doute pour que ce tableau ne se gâte pas en restant trop longtemps.

Cette toile porte cette inscription : La véritable et mémorable conversion d'ignace Morok, surnommé le Prophète, arrivée en l'année 1828 à Fribourg.

Ce tableau, de proportions plus grandes que nature, d'une couleur violente, d'un caractère barbare, est divisé en trois compartimens, qui offrent en action, trois phases importantes de la vie de ce converti surnommé le Prophète. Dans le premier, on voit un homme à longue barbe d'un blond presque blanc, à figure féroce et vêtue de peaux de rennes, comme le sont les sauvages peuplades du nord de la Sibirie; il porte un bonnet de renard noir, terminé par une tige de corbeau; ses traits expriment la terreur; courbé sur son traîneau, qui, attelé de six grands chiens fous, glisse sur la neige, il fuit la poursuite d'une bande de renards, de loups, d'ours monstrueux, qui tous, la gueule béante, et armés de dents formidables, semblent capables de dévorer cent fois, l'homme, les chiens et le traîneau. Au-dessous de ce premier tableau on lit :

En 1840 Morok est idolâtre, il fuit devant les bêtes féroces.

Dans le second compartiment, Morok, candidement revêtu de la robe blanche du cathéchumène, est agenouillé, les mains jointes, devant un homme portant une longue robe noire et un rabat blanc; dans un coin du tableau, un grand ange, à mine rébarbative, tient d'une main une trompette et de l'autre une épée flamboyante; les paroles suivantes lui sortent de la bouche en caractères rouges sur un fond noir :

Morok, l'idolâtre, fuyait les bêtes féroces; les bêtes féroces fuiront devant ignace Morok, converti et baptisé à Fribourg.

En effet, dans le troisième compartiment, le nouveau converti se cambre, fier, superbe, triomphant, sous sa longue robe blanche à plis flottans; la tête altière, le poing gauche sur la hanche, le main droite étendue, il semble terri-

fier une foule de tigres, de hyènes, d'ours, de lions, qui rentrent leurs griffes, cachant leurs dents, rampent à ses pieds, soumis et orantifs. Au-dessous de ce dernier compartiment, on lit en forme de conclusion morale :

Ignace Morok est converti; les bêtes féroces rampent à ses pieds.

Non loin de ces tableaux se trouvent plusieurs ballots de petits livres, et imprimés à Fribourg, dans lesquels on raconte par quel étonnant miracle d'idolâtre Morok, une fois converti, avait tout-à-coup acquis un pouvoir surnaturel, presque divin, auquel les animaux les plus féroces ne pouvaient résister, ainsi que le témoignaient, chaque jour, les exercices auxquels se livrait le compteur de bêtes; moins pour faire montre de son courage et de son adresse que pour glorifier le Seigneur.

A travers la trappe ouverte dans le grenier, s'exhalent, comme par bonheur, une odeur sauvage, âcre, forte, pénétrante. De temps à autre, on entend quelques râllements sonores et puissans, quelques aspirations profondes, suivies d'un bruit sourd, comme celui de gros corps qui s'étaient et s'allongent pesamment sur un plancher.

Un homme est seul dans ce grenier. Cet homme est Morok, le compteur de bêtes féroces, surnommé le Prophète. Il a quarante ans, sa taille est moyenne, ses membres grêles, sa main extrême; une longue pelisse d'un rouge de sang, fourrée de noir, l'enveloppe entièrement; son teint naturellement blanc est bruni par l'existence, si gênante qu'il mène depuis son enfance; ses cheveux de ce blond jaunâtre, particulier à certaines peuplades des contrées polaires, tombent droits sur ses épaules; son nez est mince, tranchant, recourbé; à l'entour de ses pommettes vaillantes se dessine une longue barbe presque blanche, et d'être blonde.

Ce qui rend étrange la physionomie de cet homme, ce sont ses yeux très-ouverts et très-relevés qui laissent voir sa prunelle saillante, entourée d'un cercle blanc. Ce regard fixe, extraordinaire, exerce un effet de fascination sur les animaux, ce qui d'ailleurs n'empêchait pas le Prophète d'employer ainsi pour les dompter le terrible arsenal d'armes à feu.

Assis devant une table, il vient d'ouvrir le double fond d'une petite enveloppe cachetée, ayant seulement pour adresse un numéro binaire avec une lettre de l'alphabet. Le Prophète prend un deses paquets et met dans la poche de sa pelisse; puis, fermant le secret du double fond, il place la caisse sur une tablette.

Cette scène se passe sur les quatre heures de la nuit; à l'aube, l'auberge du Faucon Blanc, unique hôtellerie du village de Morok, situé près de la frontière venant du Nord vers la France.



« La femme Mazy, la femme de ménage, venait déclarer que, ce jour-là, Edouard... »

coups; eh bien! c'est trois coups que j'ai frappés. S'il y en a eu d'autres, ce n'est pas moi.

PRIVATE EDUCATION for the Universities and Military Schools. An English Gentleman, graduate of the University of France...

Cours des Fonds Publics. Bourse d'Amsterdam du 29 Juin. Table with columns for course, opening, and closing prices for various financial instruments.

Aspect général du marché était plus agréable en ce qui concerne les fonds nationaux. Cependant c'était seulement en intégrales que les affaires étaient de quelque importance.

Bourse de Paris du 29 Juin. Table with columns for course, opening, and closing prices for various financial instruments.

La Bourse a été fort animée, aujourd'hui, avec des opérations très-importantes. Le 3 p. c. a été traité, en liquidation à 82 fr. au plus bas, 82 1/2 plus haut...

Bourse de Londres du 28 Juin. Table with columns for course, opening, and closing prices for various financial instruments.

Bourse de Vienne du 24 Juin. Table with columns for course, opening, and closing prices for various financial instruments.

DÉPART DU CHEMIN DE FER, SERVICE D'ÉTÉ. D'Amsterdam à La Haye. Table with columns for departure times and destinations.

Sorti des Presses chez A. J. Van Tetropde, Heerenstraat 297, à La Haye. NEDERLAND in April 1844. Florilegium, ou quelques pages d'un CATALOGUE de livres, objets d'art et de goût.